

dogmatique, et l'église qui la concerne. Ce qui est absolu n'est pas susceptible de changement, par conséquent de progrès. Mais ce qui change, c'est tout ce qui est accordé à la raison et à la liberté de l'homme et des sociétés ; ce sont les mœurs, les opinions, les lois, les institutions ; c'est, dans l'église elle-même, son mode extérieur de se constituer et de se comporter vis à vis des pouvoirs humains. Or ce qui est du domaine de la liberté, voilà la matière du progrès.

Parce que les Francs, sortis de la Germanie, embrassèrent la foi, en étaient-ils moins des barbares qui avaient perdu, dans la jouissance des dépouilles, les vertus du sol natal, et n'avaient gardé que la férocité? Leurs princes, Clovis, Charlemagne lui-même, parce que l'église s'étendit accidentellement à l'ombre de leurs conquêtes, en étaient-ils moins des hommes de rapine et de sang? Non, sans doute ; mais si l'histoire ne doit pas justifier leurs crimes, elle ne doit pas non plus imputer au christianisme de n'avoir pas enlevé, dès le premier moment, la couche de barbarie qui les recouvrait. Ce n'est pas le christianisme qui les a fait des barbares ; mais c'est lui qui a implanté au sein de cette société inculte et grossière un principe, dont on peut, dès lors, reconnaître l'empreinte, principe de lumière, de justice, de fraternité sociale, et de liberté civile et politique. Ce principe, il apparaît d'abord plus particulièrement dans l'individu, parce que c'est l'individu que saisit primitivement la règle chrétienne. Aussi, dans ces âges mêmes l'église reconnaît ses saints, modèles de charité et de douceur au milieu d'une ère de violence. Ils sont nombreux, car il faut qu'en tout temps le sang du Christ fasse sa moisson. Mais l'influence sociale est plus longue à s'établir, parce qu'elle est indirecte. N'y avait-il pas six siècles que le monde avait été racheté de la servitude spirituelle, et cependant la servitude civile et corporelle n'était point complètement abolie (1) ?

(1) *Journal le Correspondant*, n° du 25 avril 1854. On peut ajouter que la sainteté est en quelque sorte relative et qu'elle a subi l'influence des mœurs aux âges de barbarie. Nous citerons, à cet égard, une page du livre même qui est le sujet de ce travail. « Clotilde avait vu Gondebaut lui enlever son père et sa mère.... Elle appelle ses trois fils Hildebert, Chloter